



CONSEIL MUNICIPAL

8 juillet 2020

Etaient Présents :

Jean MARX, Maire

Valérie SACRÉ, Philippe CHÊNE, Marion DEMAY, Michel NOËL, Audrey GARDEBLED, Dominique MARCOUX, Lionel CORDIER, adjoints au Maire,

Guy BIGIN, Edith LAPIE, Dominique GODART, Patrick MÉCHERI, Christophe PRUDHOMME, Véronique BALTAZART, Valérie DUMOULIN, Sylvie RICHY, Cédric THIRY, Aurélie ALVES ARAUJO, Clotilde MORVAN, Aurélie AUBRY, Evelyne GEORGE, Jean-Louis RUMÉRIO, Valérie LOPPIN, Sébastien DELVAL, conseillers municipaux,

Pouvoirs :

Michel DUMONT à Michel NOËL

Dominique BERGER à Michel NOËL

Sophie CHAMPY à Marion DEMAY

Benjamin CHAUVEAUX à Valérie SACRÉ

André VAN COMPERNOLLE à Sébastien DELVAL

Excusés : /

Secrétaire de séance : Marion DEMAY

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A RENDU LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Les tarifs et les modalités d'inscription et de remboursement aux mini-camps organisés par la Commune au mois d'août 2020, pour pallier l'annulation des séjours été à Lisbonne et Ancelle en raison de la pandémie de Covid-19 ont été fixés :

Catégories	Tarifs
Habitants	50 €
Intermédiaire et entreprises en nom propre*	75 €